

- 1) La nature d'un mot: catégorie de mots qui ont en commun des propriétés syntaxiques, morphologiques ou sémantiques.
- 2) La fonction d'un mot: correspond au rôle du mot dans la phrase et à ses relations avec les autres mots.

I. Les classements des mots:

→ Classes variables VS classes invariables.

↓
Nom, adjectif, pronom, ... ↓
préposition, adverbe,
conjonction, ...

→ Classes lexicales VS grammaticales.

↓
Matériel lexical (ce qui donne du sens à la phrase) ↓
mots-outils (déterminants, pronoms, prépositions, ...).

→ Classes polyfonctionnelles VS monofonctionnelles.

↓
Plusieurs fonctions ds la phrase (nom, pronom, ...) ↓
une seule fonction

II - Le groupe.

Un groupe est un ensemble de mots qui gravitent autour d'un mot-moyau. Par exemple, "le gros nuage" est un groupe nominal dont le mot "nuage" est le moyau.

Le moyau donne son nom au groupe. Il ya le GN; le GP; le G. Verbal; le G. Adj; le G. Adverbial.

Les principales fonctions par rapport:

- au verbe: sujet; COD; COI; COS; CC; complément d'agent.
- au nom: attribut, épithète; complément du nom; apposition.

Il y a aussi un complément de l'adj du pronom ou de l'adverbe

I - Les différents types de noms:

→ Noms communs VS Noms propres

↓
designent des référents communs

↓
designent un référent unique

Un nom propre peut devenir un nom commun comme "un apollon" (on parle d'antonomase).

→ Noms animés VS inanimés → avec les humains (oncle, ...) et les non-humains (poule, ...).

↓
designent des êtres vivants

↓
designent des objets inanimés.

↳ Remplacés par un p. personnel.

→ Noms comptables VS Noms massifs.

↓
Référents que l'on peut compter

↓
du café; des cendres, ...

II - Les mots convertis en nom:

- Adjectifs: Une blonde.

- pronoms: Faire "des siennes".

- verbes à l'infinitif: le déjeuner

- prépositions: le pour et le contre.

Les expansions du nom

Autour du nom, gravitent un déterminant; un groupe prépositionnel et une proposition subordonnée relative ou complétive ou d'un adjectif.

Les expansions du nom sont des mots ou des groupes de mots qui dépendent d'un nom.

I - L'adjectif épithète

Il est lié au nom, peut être antéposé ou postposé au nom.

Pour certains adjectifs, le fait d'être antéposé ou postposé peut créer un changement de sens.

↳ "Un grand homme" VS "Un homme grand" → pas le m^{ême} sens

II - Le groupe prépositionnel complément du nom.

Le complément du nom est généralement un G.P. introduit par une préposition. Il modifie le nom en limitant son sens.

Ex: Un manteau en cuir

Il peut s'emboîter à l'intérieur d'autres compléments du nom de façon infinie, c'est la récurtivité. Il est tyo postposé au nom.

Δ "j'ai reçu ce bouquet d'un inconnu"

Même si "un inconnu" se place après le nom, il ne le complète pas mais se rapporte au verbe "recevoir" car ce verbe ne peut fonctionner sans lui: "Recevoir qqch. de qqun". Il est comp. du verb

III - Les subordinées

- La subordonnée relative assure la même fonction qu'un adjectif
- La subordonnée complétive suit un nom comme "idée"; "fait"; "hypothèse". Ex: "L'idée que tu partiras m'attriste"

IV - Le type d'expansions.

Les expansions déterminatives

→ Elles sont nécessaires pour identifier ce que désigne le nom. Elles restreignent l'extension du nom.

Quand elles sont supprimées, la phrase change de sens

Ex: Les étudiants qui ont travaillé ont eu leurs examens.

↓
Seuls ceux qui ont travaillé.

La plupart des compléments du nom sont des exp. déterminatives

Les expansions explicatives:

→ Ne modifient pas le sens global du groupe nominal, apportent des infos facultatives.

Les expansions déterminatives sont souvent épithètes liées et les expansions explicatives sont souvent épithètes détachées.

L'adjectif modifie ou précise le nom auquel il est associé.

Dans cette catégorie, on retrouve des expressions appartenant à d'autres catégories grammaticales comme les noms de couleur; les adverbes (une roue arrière) ou un verbe au participe présent, qui deviennent des adj. verbaux (un homme fatigué → p. passé).

(un teint brillant → p. présent).

⚠ Les noms de couleurs et les adverbes sont invariables.

Un adjectif peut former un groupe adjectival avec ses expansions:

- un adverbe de degré. (Un enfant très gentil).
- un complément prépositionnel (Il est fier de ses enfants).
- une subordonnée complétive. (Ils sont contents qu'ils partent).

I - Les adjectifs qualificatifs et relationnels.

Les adj. qualificatifs indiquent une caractéristique du terme auquel ils se rapportent. Les adj. relationnels indiquent une relation avec le référent du nom dont ils sont dérivés. Ils n'ont que la fonction d'épithète liée et les qualificatifs peuvent aussi être attributs.

II - Les degrés de l'adjectif.

- le degré relatif est celui de la comparaison avec un repère "plus...qu"
- le degré absolu sans comparaison. "Il est très bruyant".

Le relatif est composé du comparatif et du superlatif.

Le complément du comparatif est introduit par la conj. de subordination "que". "Aussi... que...".

- Le comparatif de supériorité est exprimé par "plus" et "davantage".
- Le comparatif d'infériorité est exprimé par l'adverbe "moins".
- Le comparatif d'égalité est exprimé par "aussi" et "autant".

- Le complément du superlatif est introduit par la préposition "de".
"Jean est le plus bruyant de tous ses camarades".
- Le superlatif relatif d'infériorité ou de supériorité a la même forme que le comparatif mais il s'en distingue par la présence de l'article défini. Ex: Le plus bruyant de tous.

III - Les fonctions de l'adjectif.

- ① Attribut du sujet → Le sujet et son attribut sont liés par un verbe d'état. Ex: Tu sembles très grand.
- ② Attribut de l'objet → mot qui attribue une propriété au complément d'objet. Ex: Je trouve ce garçon insolent.

↳ Les verbes introducteurs sont: des verbes de jugement "considérer", "regarder", ...; des verbes indiquant un changement d'état "laisser", "faire", ...; des verbes conférant un titre: "proclamer", "élire", ...

L'attribut de l'objet se distingue de l'épithète liée par sa suppression impossible. De plus, l'attribut peut à lui seul être remplacé par un pronom contrairement à l'épithète liée qui est pronominalisée avec le COD.

- ③ L'épithète → C'est un adjectif se rapportant au nom. Elle est liée ou détachée → "Le petit garçon" et "Le garçon, déçu, ...".
↳ Les adjectifs relationnels ne peuvent pas être attributs.

I - Substituts et déictiques:

- Les pronoms substituts remplacent les G.N et les G.P.
- Les pronoms déictiques ne remplacent rien mais désignent directement leurs référents: "Je" → pronom qui désigne toujours le locuteur.

II - Les pronoms personnels

①

Sujets		je, tu, il, elle, nous, vous, ils/elles
Complément	réfléchi	me, te, se, nous, vous, se
	objet direct	le, la, les; l'
	objet ind.	lui, leur, en, y

personnels
clitiques
• que devant une forme verbale

⚠ Le pronom réfléchi se reconnaît car il est de la même personne que le pronom sujet. Ex: "Je m' entends"

Le pronom personnel complément ne représente pas la même personne.

Ex: "Je s' attends"

↳ Pour identifier sa fonction, on le remplace par son antécédent.

Ex: "Il se parle" → "Il parle à lui-même donc "se" est COI.

② Pronoms personnels disjoints: moi, toi, soi, lui, elle, nous, vous, eux, elle

• Ils ont les mêmes positions syntaxiques qu'un G.N.

- devant une préposition

- doublent le pronom sujet. Ex: "Toi, je pense..."

- les constructions présentatives. Ex: "C'est nous qui..."

- comme sujet coordonné à un G.N. Ex: "Mon fils et moi..."

- précédées de la conjonction "que". Ex: "Il parle mieux que lui"

Il existe aussi les pronoms possessifs, démonstratifs, interrogatifs (varient selon un référent animé ou inanimé) et les indéfinis et numéraux qui ont la même forme que les déterminants.

- Le pronom relatif introduit une proposition subordonnée et occupe une fonction dans la proposition relative.
- S'il possède un antécédent, il est anaphorique et peut être coréférent si il renvoie à la même réalité que son antécédent
- S'il n'a pas d'antécédent, il est nominal.

ANALYSE = Donner son antécédent et donner sa fonction dans la relative.

Ex: "Le chat qui dort mange beaucoup." → pronom relatif ayant pour antécédent le nom "chat", "qui" est sujet du verbe "dormir".

- Il possède 2 formes: simple et composée
qui, que, quoi; Lequel, duquel,
dont, où. auquel / elle.

Il occupe une fonction dans la relative qu'il introduit, par rapport:

- au verbe: "C'est ma sœur qui parle" → fonction sujet du verbe "parler".
"Pensez à ce qu'il vous faut prendre" → fonction COD de "prendre".
"En quoi faisant" → "quoi" est COD de "faisant".
- à un autre terme de la relative:
 - le G.N: "Ma voisine dont l'hygiène laisse à désirer" → "dont" compl. du nom "hygiène".
 - l'adjectif: "L'enfant dont elle est fière" → "dont" compl. adj. "fière".

Pour identifier la fonction du pronom relatif, il faut transformer la phrase complexe en deux phrases simples en remplaçant le relatif par son antécédent (s'il en a un) ou par un G.N indéfini. La fonction est donc celle de l'antécédent ou du G.N indéfini.

Ex: "Mon chat, dont je t'ai parlé, mange tout le temps.

↳ "Mon chat mange tout le temps" + "Je t'ai parlé de mon chat".

"Dont" est donc COI de "parler".

COI de parler

"qui dort dîme" → "quelqu'un dort" + "Celui-là dîme" → "qui" est sujet de "dormir".
"qui" n'est pas toujours un pronom relatif!